

**40ème Session de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de Haïti**

**Genève, le 31 janvier 2022**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite remercier Haïti pour la présentation de son rapport national qui témoigne de l’importance accordée à l’exercice de l’Examen Périodique Universel.

Nous tenons à saluer les efforts consentis par l’Etat Haïtien pour respecter ses engagements internationaux relatifs aux droits de l’homme, notamment par la mise en place d’un plan d’action national sur la mise en œuvre des recommandations de l’EPU pour la période 2019-2022, témoignage d’un engagement national.

Ma délégation se réjouit également des efforts déployés pour respecter les engagements internationaux de Haïti relatifs aux droits de l’homme, entre autres, par la soumission régulière des rapports faisant état de l’application des conventions ratifiées.

Conscient de tous les efforts qui ont déjà été consentis par le Gouvernement haïtien, le Maroc souhaiterait faire 2 recommandations à Haïti, soit :

1. **Poursuivre les efforts en vue de ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.**
2. **Poursuivre les efforts en vue de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.**

Le Maroc souhaite plein succès à Haïti.

**Je vous remercie Monsieur le Président**